



Magazine municipal du village de

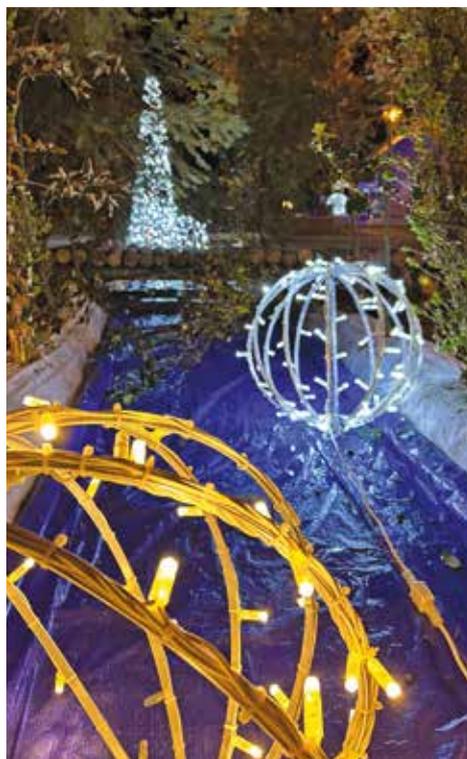
Corveissiat

Janvier 2024 - N° 9

Le curtiuessien

Sommaire

- 1 Mot du maire
- 2 3 ans d'action au service des habitants
- 3 A quand les travaux ?! - Ca, c'est fait !
- 4 Les réflexions en cours
- 5 Zoom sur la fiscalité communale - L'état de la dette
- 6 Sur le chemin de la citoyenneté - Dispositif de voisins vigilants
- 7 Un bon coup de pinceau - Nos animaux de compagnie
- 8 Bienvenue à la bibliothèque de Corveissiat !
- 9 Un service technique en évolution
- 10 Le périscolaire, un service qui bouge !
- 11 A table Corveissiat ! - Joyeux anniversaire au marché !
- 12 L'action sociale
- 13 Le carnet
- 14 - 15 Les 80 ans du camp de Cize
- 16 - 17 Le centre de secours
- 18 Collecte des déchets en secteur rural
- 19 Covoiturage - SCOT
- 20 La commune aux couleurs d'Octobre Rose !
- 21 Amicale des donneurs de sang du plateau Ain-Jura
- 22 Amicale des sapeurs-pompiers
- 23 Les Amis de l'ancien lavoir de Lavillat
- 24 L'ASESME
- 25 L'ensemble « Arc en Ciel » - La Montagnarde
- 26 Le troupeau de motards
- 27 Le Sou des Écoles
- 28 Le Curti'Festif
- 29 Le Judo Club du Haut Revermont
- 30 Les Randonneurs de Corveissiat
- 31 Club de l'Amitié
- 32 Club de Tennis de Corveissiat



Magazine municipal annuel

N° 9 - Janvier 2024

Directeur de la publication :

Jonathan GINDRE

Les photos des associations n'engagent qu'elles,
la municipalité décline toute responsabilité.

Photos : Photo Club Suranais

Conception / impression :

Imprimerie Moderne - Bourg-en-Bresse

Tirage : 340 exemplaires

Ce bulletin est imprimé sur du papier certifié

PEFC 100% issu de forêts gérées durablement



Édito



Chère Curtivessienne, Cher Curtivessien,

En préambule de cet édito, l'ensemble des élus et des agents de la commune se joignent à moi pour vous présenter nos vœux chaleureux pour cette nouvelle année. Qu'ensemble nous puissions la faire prospérer.

Vous voilà en possession du dernier bulletin municipal retraçant notre action à votre service. L'année 2023 marque déjà la moitié du mandat. Entouré par une équipe et nourri par l'expérience communautaire ; cela fait trois ans que vous m'avez accordé votre confiance et que vous nous avez confié la responsabilité de dynamiser notre village. C'est avec conviction, dévouement et détermination que je porte notre village tant dans sa gestion quotidienne que dans la construction de son avenir. Si rien n'est bien simple, je pense pouvoir affirmer que Corveissiat, avance. Nous avons opté pour une approche méthodique avec la ligne directrice de notre programmation urbaine. Celle-ci permet d'avoir une vision d'ensemble, de mesurer les priorités et la bonne utilisation de l'argent public. Elle nous permet aussi de faire des choix à court terme, de prendre des décisions cohérentes. L'ensemble des élus est animé par cette volonté d'agir sans oublier, ce qui est bien important à mes yeux, nos échanges qui viennent nourrir nos réflexions et nos projets.

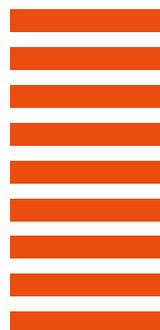
L'année 2023 aura été une belle année citoyenne avec plusieurs collectifs qui montrent la capacité de la population à se réunir autour de projets. Il nous faut penser à l'opération Octobre Rose au profit de la lutte contre le cancer du sein, mais aussi aux lutins joyeux qui ont créé un sublime décor sur la place de la Mairie. Je tiens à saluer le travail important du collectif intercommunal pour la valorisation du camp de Cize qui a fêté ses 80 ans et qui a réuni près de 130 personnes pour organiser cet anniversaire souvenir. La preuve, s'il en fallait une, que nous sommes capables de nous réunir.

Pour l'année 2024, je souhaite que cette dynamique soit portée aussi lors des commémorations où nous constatons que peu de personnes participent et pourtant le contexte mondial nous montre ô combien il ne faut pas oublier... 2024 sera aussi le lancement des travaux du local commercial, travaux qui sont importants pour la vie du village et son développement. C'est la vie associative que je souhaite rappeler comme dans l'édito de l'an dernier qui a besoin de vous, de nous car nos associations contribuent à la vie de notre village. Il appartient à chacun de nous de faire vivre notre village, que ce soit dans les services proposés ou les animations associatives.

Vous trouverez au sein de ce Curtivessien, plein d'informations sur les réalisations, les dossiers en cours ou les réflexions à venir. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Au plaisir de vous retrouver dans Corveissiat et ses hameaux !

Jonathan GINDRE - Maire



3 ans d'action au service des habitants

Nous menons depuis trois années déjà l'action municipale. Une action malmenée par les conséquences de la crise sanitaire qui durant deux ans a complexifié le travail de la collectivité.

Nos moyens sont limités tant par nos finances, que par le temps que nécessite la maturité et l'instruction des projets. Et pourtant !

Depuis le début du mandat, nous avons ensemble, avec votre concours, insufflé une nouvelle dynamique à notre village ; où chacune et chacun d'entre nous peut trouver sa place et en être l'acteur. Nous en mesurons quelques fruits. Nous avons déjà pu réaliser quelques actions structurantes mais aussi lancer des programmes ou des réflexions à plus long terme.

Nous croyons au potentiel de la commune, en la richesse de ses habitants. Au-delà des réalisations qui ont pu être menées, nous sommes fiers de l'unité de notre village ! Depuis 3 ans, nous nous sommes efforcés de dialoguer et de respecter l'avis de tous pour construire l'intérêt commun.

Il reste beaucoup à réaliser certes. C'est avec une équipe d'agents pleinement investis que nous avançons au quotidien pour vous servir. C'est avec nos partenaires que nous construisons l'avenir de notre village. Enfin c'est avec vous que nous souhaitons le concrétiser.

Pour rendre notre action plus concrète, prenons les éléments phares de notre engagement à vos côtés :

- Sécurisation des abords de l'école
- Démolition du quartier vétuste des Cras
- Développement du transport à la demande avec deux arrêts complémentaires
- Dématérialisation des tickets de cantine et garderie municipale
- Mise en place d'un dépôt de pain
- Mise en place du site internet actuel
- Reprise de la bonne gestion des cimetières
- Rénovation de la cuisine de la salle des fêtes
- Mise en place d'un espace sans tabac
- Création d'une cour enherbée pour l'école
- Pose d'un portail au columbarium
- Réfection du clocher de l'église de Corveissiat
- Lancement du programme alimentaire communal A Table Corveissiat

- Adoption d'un plan de sobriété énergétique et création des décors d'hiver
- Sécurisation de carrefours avec les panneaux de rappel de priorité
- Extension des horaires de la garderie et renforcement de l'encadrement
- Modernisation du gîte communal
- Reprise de la tarification de la salle des fêtes et du gîte communal
- Rafraîchissement des bâtiments publics (bibliothèque, Charmilles, école, salle du conseil)
- Travail d'information concertation échanges avec les réunions publiques, les conseils de proximités...
- Remplacement du camion communal
- Lancement d'une étude réhabilitation thermique et fonctionnelle de la salle des fêtes
- Lancement des travaux de réhabilitation du local commercial communal
- Démolition des bâtiments rue de la Fruitière
- Lancement de l'opération "voisins vigilants"
- Mise en place d'un Noël solidaire et de l'opération Octobre Rose
- Modernisation des commémorations dans chaque lieu avec un monument aux morts
- Gestion des chats errants sur la commune
- Opération de nettoyage de la commune
- Création d'un groupe de travail sur la valorisation de l'histoire du camp de Cize et la célébration des 80 ans du camp



A quand les travaux ?!

La commune a engagé une réhabilitation du local commercial depuis la fermeture du fond de commerce en septembre 2021. Le travail des études a été confié au cabinet d'architecte G. MAGNIEN de Saint Denis les Bourg. Les procédures ont été très longues, sans doute trop, provoquant le retrait de l'engagement des repreneurs. La consultation des entreprises a été lancée à l'automne 2023 pour des travaux effectifs en 2024.

Nous travaillons par ailleurs à retrouver un porteur de projet pour ce commerce. Un appel à projet a été lancé depuis le 22 novembre et ce jusqu'au 1^{er} mars 2024. Plusieurs contacts ont déjà été pris en ce sens. Lors du dernier bulletin municipal, il était prévu là aussi de pouvoir lancer des travaux pour la

construction d'une station d'épuration pour le bourg et le hameau de Lavillat. Là aussi nous accusons des retards. Les terrains ont été achetés par Grand Bourg Agglomération. Il a fallu mettre en place des mesures compensatoires afin de protéger les espèces protégées sur site. Les travaux de démolition du site ont été réalisés en fin d'année.

Grand Bourg Agglomération, maître d'ouvrage, a lancé la consultation des entreprises à l'automne. Les travaux démarreront cette année avec le groupement Vincent TP. Pour rappel l'assainissement collectif relève d'une compétence communautaire ; ce qui implique que l'investissement des travaux ainsi que le fonctionnement sont à la charge de Grand Bourg Agglomération uniquement.

Ca, c'est fait !

La commune a fait réaliser la démolition de l'ensemble des bâtiments de la rue de la fruitière après l'acquisition des parcelles. L'état de vétusté a rendu nécessaire ces travaux à l'instar du toit qui avait commencé à s'effondrer, conduisant à une fermeture temporaire de la rue. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'étude de programmation urbaine "coeur de village". Ils constituent un préalable indispensable à la construction de l'avenir du quartier.

Sur la place de la Mairie, c'est un nouveau city stade qui a remplacé celui en place depuis 17 ans. Le choix a été porté sur la solidité de la structure entièrement métallique ; aux couleurs vertes pour se fondre dans le paysage urbain. Un investissement d'un peu plus de 52 000€ pour permettre d'une part aux enfants de l'école primaire d'avoir un équipement sportif et aussi un lieu pour que les jeunes du village puissent se retrouver. Un règlement d'utilisation de l'espace est mis en ligne sur le site Internet ainsi qu'un panneau derrière le poids public avec les principales consignes. Merci à tous les utilisateurs de prendre soin de cet équipement pour qu'il puisse durer longtemps.

Depuis le début du mandat, le columbarium de village ne cesse d'évoluer. En effet après la pose d'un portail fermant l'espace, un accès à l'eau, c'est le crépi du mur d'enceinte qui a été repris car les murs étaient en mauvais état. Il conviendra de pouvoir terminer son aménagement afin qu'il soit plus propice au recueillement des visiteurs.

Des travaux visant à prévenir les inondations ont pu être engagés au quartier des Murets après une réunion d'échange avec les riverains. Les travaux ont consisté au curage du fossé à l'entrée du lotissement et la pose d'une grille sur le réseau unitaire principal améliorant ainsi l'évacuation de l'eau.



Les réflexions en cours

La dynamique de travail se poursuit naturellement avec plusieurs réflexions en cours :

• Le logement senior

Soucieux du bien-être des seniors de la commune, et conformément à l'étude de programmation urbaine effectuée, nous travaillons à la construction d'une solution de logement à destination des seniors sur la commune. Les objectifs sont de faciliter le maintien des habitants sur le village quand bien même leur logement ne serait plus adapté et de lutter contre l'isolement avec une structure qui puisse regrouper plusieurs personnes.

Nous avons lancé une étude pour évaluer le type de structure possible sur notre commune. Nous aurons l'occasion de le partager, mais le choix nous semble réduit à ce jour. Au cours du 1^{er} trimestre de cette année, une réunion publique sera proposée à ce sujet.

• La réhabilitation fonctionnelle et thermique de la salle des fêtes

La commune avait fait appel à un économiste de flux de Grand Bourg Agglomération pour réfléchir au remplacement de notre système de chauffage actuellement au fioul. Nous avons également dû solliciter un architecte pour répondre aux prescriptions de la commission de sécurité du SDIS faisant suite notamment aux travaux de la cuisine et aux prérogatives d'accessibilité des ERP que nous avons.

L'ensemble de ces éléments amène à faire réaliser une étude de réhabilitation thermique et fonctionnelle de la salle des fêtes selon un cahier des charges établi par les élus. La mission a été confiée au cabinet Archi'bulles. Nous vous informerons de l'avancée de ce dossier.



• La renaturation de la place de la Mairie

La balade urbaine dans le cadre de l'étude de programmation urbaine a mis en évidence le besoin d'aménager la place telle une vraie place de village, plus accueillante, plus verdoyante et accessible à tous. C'est ce qui a été exprimé aussi lors des assises de la jeunesse. Le conseil municipal vient de confier une étude d'aménagement de la place qui devra permettre de déminéraliser et végétaliser les espaces, de repenser les accès de l'école en poussette notamment, de créer le chemin des écoliers pour rejoindre le lotissement des Pommiers... L'étude est confiée à l'architecte Stéphanie BERTHIER du cabinet 3 DessinS.



• La rampe d'accès entre la salle des fêtes et la place Charles Blétel

Aujourd'hui que ce soit pour rejoindre la salle des fêtes pour une soirée ou pour descendre au marché hebdomadaire, la plupart des personnes venant à pied doivent emprunter des escaliers pas en très bon état. Cela bloque aussi l'accès aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et aux chariots de courses. Les élus souhaitent là aussi améliorer le quotidien de la vie des curtiévessiens en menant la réflexion de création d'une rampe d'accès aux normes P.M.R. pour faciliter la liaison sur cet espace de vie du village sans avoir à passer par la route départementale trop dangereuse pour un piéton.

Zoom sur la fiscalité communale

Chaque année, le Conseil Municipal vote les taux d'imposition qui permettent de calculer le montant des impôts locaux que paie chaque foyer fiscal.

La réforme de la taxe d'habitation a eu pour objectif la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales depuis 2023, dans le but de renforcer le pouvoir d'achat des Français.

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée en 2020, après allègements successifs les années précédentes.

Depuis 2023, plus aucun foyer ne paie de taxe d'habitation sur sa résidence principale (par souci de justice fiscale, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants sera maintenue).

La taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti constituent donc les seules recettes fiscales qui permettent d'alimenter le budget communal et ainsi de financer les investissements de la commune et son fonctionnement.

C'est l'Etat qui détermine l'assiette sur laquelle s'applique le taux voté notamment par la commune. En 2023 les bases ont augmenté de 7,1%, c'est pourquoi les élus ont fait le choix de ne pas varier le taux à la hausse des taxes foncières en 2023 en raison de l'évolution de l'assiette et du niveau d'inflation pour les ménages. Vous l'aurez donc compris, malgré notre volonté politique de ne pas alourdir vos charges, vos impôts ont tout de même augmenté.

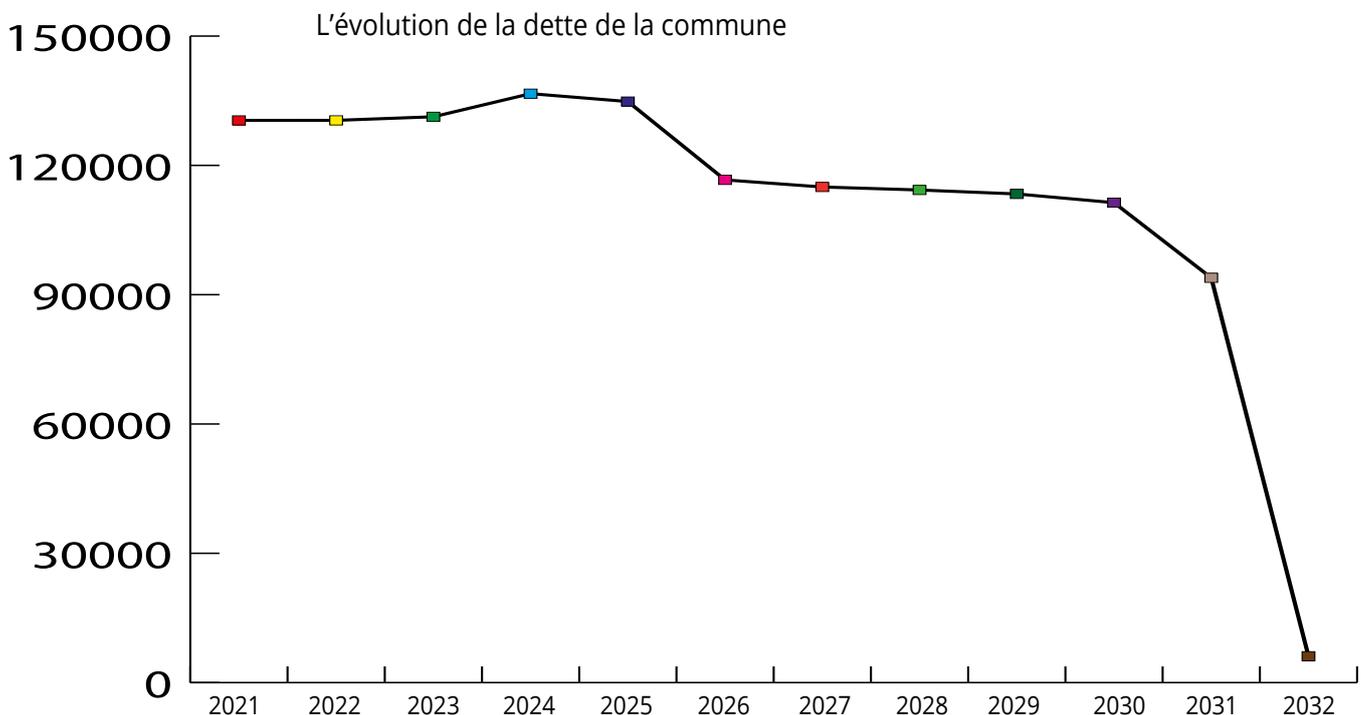


L'état de la dette

La dette de la commune est constituée par les emprunts et le portage de l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui assure pour notre compte les acquisitions foncières. La dette de la commune impacte notre capacité d'autofinancement donc notre capacité à réaliser des investissements. Elle est liée aussi à notre niveau de recettes en baisse qui ne permet pas de réaliser de nouveaux crédits. Le blocage du PLU prive la commune de nouveaux arrivants, ce qui a pour conséquence une baisse de notre dotation par l'Etat.

Cependant nous aurons à la fin du mandat, un niveau d'endettement moins important qu'en début tout en ayant porté les démolitions du quartier des Cras et de la rue de la Fruitière.

Le portage auprès de EPF se fait sur 10 ans et nous pourrons réduire les annuités par la revente du foncier pour des projets d'aménagements.



Sur le chemin de la citoyenneté

Nous appelons de nos vœux que chacune et chacun d'entre nous puisse se sentir et être fier d'être une citoyenne ou un citoyen. Il y a mille et une façons de le concrétiser et chacun d'entre nous a sans doute trouvé sa manière de le faire.

Etre une ou un citoyen(ne) c'est avoir un ensemble de droits ; mais aussi, il ne faut pas l'oublier, de devoirs et de responsabilités.

Nous avons tous la responsabilité par exemple d'honorer la mémoire de nos aïeux qui se sont battus pour notre liberté en participant aux commémorations. Le 11 novembre ou le 8 mai ne sont pas seulement des jours fériés pour faire ses courses ! Il nous appartient de venir et de transmettre cet héritage collectif de notre société en venant en famille avec nos enfants qui doivent aussi être concernés. A défaut, l'unité de notre société, sa perte de mémoire collective, nous amènera à reproduire les erreurs du passé.

La citoyenneté ce n'est pas sur les réseaux sociaux qu'elle s'exerce, mais dans le débat public, dans sa participation aux élections. C'est le droit de vote qui est aussi considéré comme un devoir et qui permet l'expression de son assentiment ou non aux choix proposés. La citoyenneté c'est la participation au collectif, à l'intérêt général au travers des associations, les collectifs, les réunions publiques ; toutes ces possibilités qui permettent à chacun de s'exprimer, de porter un projet pour le collectif, d'exister en tant que citoyen. Ce n'est pas seulement en être consommateur mais bien aussi en être acteur.

Dispositif de voisins vigilants

La commune s'est engagée aux côtés de la brigade de gendarmerie de Ceyzériat et de la Préfecture de l'Ain pour mettre en place un dispositif de participation citoyenne, plus communément appelé "voisins vigilants".

Le dispositif de participation citoyenne vise à impliquer les habitants qui connaissent parfaitement leur environnement à lutter contre la délinquance de proximité et en particulier contre les cambriolages. Il ne s'agit aucunement de se substituer à l'action des services de gendarmerie ni même au pouvoir de police du maire. Il s'agit d'inciter les habitants à adopter une attitude attentive et solidaire entre eux au sein d'un quartier. Les habitants volontaires ayant signé une charte d'engagements pour définir les limites de leur intervention et garantir le respect des droits et des libertés individuelles, se chargent de faire remonter des informations relevant de leur quartier pour se prémunir d'un trouble. Ils transmettent et font remonter aux forces de l'ordre d'informations qu'ils peuvent recueillir sur le terrain.

Nous sommes toujours en attente du déploiement effectif du dispositif par la signature de la convention avec la Gendarmerie et la Préfecture.

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre le dispositif pour améliorer le maillage de la commune, contactez Monsieur le Maire qui se chargera de vous donner les éléments d'informations utiles.

La responsabilité des élus c'est aussi d'amener sur le chemin de la citoyenneté la jeunesse. Lors d'un baptême civil sur la commune, le maire remet systématiquement un livret à l'enfant : "La République et ses valeurs expliquées aux enfants : Aux grands aussi parfois !" Une façon de sensibiliser les plus jeunes aux valeurs de notre société et à la notion de citoyenneté. C'est aussi une volonté de voir plus de jeunes dans la vie du village. Nous avons proposé en 2023 des assises de la jeunesse qui semblent avoir peu intéressés les jeunes du village. Cependant, cette année nous tenterons à nouveau l'expérience pour permettre d'instaurer un espace d'échange entre la municipalité et les jeunes qui puisse favoriser le dialogue, nourrir des projets communs et investir la jeunesse dans sa citoyenneté.

En 2024, nous aurons des échéances électorales avec les élections européennes le dimanche 9 juin prochain. L'Europe est au centre de beaucoup de débats bien qu'elle puisse apparaître loin. Elle agit sur notre quotidien ; ce qui mérite que chacun de nous, en tant que citoyen, puisse s'intéresser de près à cette élection.

Enfin en 2024, nous aurons une nouvelle session des conseils de proximité qui permettent d'instaurer un dialogue constructif entre le village et ses habitants.

Prenons ensemble le chemin de la citoyenneté !

Un bon coup de pinceau

La commune a entrepris différents travaux de rafraîchissement de ses bâtiments communaux afin d'améliorer votre accueil. Ces travaux ont été entièrement réalisés par Lionel : nous profitons de l'occasion pour le remercier de la qualité du travail fourni.

Nous avons ainsi pu repeindre la salle des Charmilles, et même si elle reste épurée, elle est ainsi plus agréable pour l'accueil des réunions d'associations ou même pour des jeunes du village.

Le gros chantier de cette année a été le gîte communal "L'escapade en Revermont" : toute la pièce de vie a été modifiée avec la pose d'une nouvelle cuisine équipée et un nouveau canapé lit avec un vrai matelas. Si la pièce du bas est toujours accessible pour l'accueil de familles lors d'une sépulture à Arnans, elle fait désormais partie intégrante du gîte puisqu'elle permet d'accéder au jardin du gîte. Nous pouvions jusque-là avoir un conflit d'usage entre des locataires du gîte et des utilisateurs de la salle. Nous avons également eu une difficulté sur l'assurance de la salle par ses usages multiples. Elle a bénéficié elle aussi d'un rafraîchissement devenant un jardin d'hiver.

Dans l'été c'est la salle du conseil qui est passée sous les pinceaux de Lionel et surtout la bibliothèque municipale qui a été repeinte et le sol changé. Un espace plus lumineux et plus neutre permettant de mettre de la couleur dans les livres !

Ces "petits" travaux sont très utiles pour entretenir nos bâtiments, les rendre plus attractifs, plus agréables pour les habitants et visiteurs.



Nos animaux de compagnie

Avoir un animal de compagnie est bien agréable. Il est vrai que le ronronnement apaisant d'un chat, ou de pouvoir jouer avec son chien dans son jardin, c'est sympathique. Il est compréhensible que vous souhaitiez que votre enfant puisse grandir entouré d'animaux.

Ceci est votre choix, ce n'est pas à la Mairie de l'évaluer ni d'en porter la responsabilité et pourtant... Chaque année nous sommes sollicités par vos voisins qui se plaignent du bruit de votre animal, par les déjections sur la voie publique ou encore la divagation dans les rues de la commune.

Pourtant des animaux et plus particulièrement des chats sont abandonnés sans être stérilisés provoquant une augmentation toujours plus grande de chats errants sur la commune.

Il appartient à chaque propriétaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les aboiements, les divagations ou leur prolifération. Depuis 2023, la Mairie a passé une convention avec la fondation 30 Millions d'Amis et un vétérinaire de Bourg en Bresse pour organiser une trappe des chats errants, financer leur stérilisation et identification afin qu'ils soient relâchés sur la commune sans risque de prolifération et bénéficiant du statut de "chat libre". Nous tenons à préciser que cette action s'adresse uniquement à des chats abandonnés.

Alors petit minou, personne ne te veut du mal mais stop à la prolifération.



Bienvenue à la bibliothèque de Corveissiat !

Service public ouvert à tous, gratuit, et sans condition (quelle chance à Corveissiat!), Angèle, Sandra, Claudine et Martine vous accueillent :

- les mardis de 15h à 19h
- les samedis de 10h00 à 11h30

Un grand merci à Salomé, Vincent, et Madeline, partis pour de nouvelles aventures, pour leur temps donné aux permanences et diverses animations !

En 2024, nous avons besoin de vous !

Si à votre tour, vous avez un peu de temps à consacrer pour une permanence un samedi matin, sur une date de votre choix, ce serait génial ! Cela permettra d'assurer la continuité du service, et d'accueillir chaque samedi le public.

Une permanence, c'est quoi ? Le temps d'1h30, ouvrir l'espace au public, réceptionner les livres, enregistrer les emprunts, mais c'est aussi pour les bénévoles l'occasion de rencontrer du monde, de discuter, de partager un moment avec d'autres, d'avoir le temps de choisir ses propres livres...

Que retenir de 2023 à la bibliothèque ?

- **LE GRAND RAFRAÎCHISSEMENT !** Un projet rendu possible grâce à la municipalité et à Lionel. Il était devenu indispensable d'éclaircir ce lieu, de le réaménager, de le rendre plus attrayant. Des ajustements vont être faits petit à petit pour y amener plus de confort et un décor plus chaleureux. Nous tenons à remercier toutes les personnes venues nous aider à déménager, faire les cartons, démonter les étagères dans une super ambiance !
- **DES ANIMATIONS PONCTUELLES :** Printemps des poètes, ateliers numériques, journées jeux, lectures de contes, balades contées, la fête du court métrage...
- **LES ACCUEILS DE CLASSES :** Ils permettent aux élèves d'emprunter un livre tous les 15 jours. Et de faire des petits projets biblio / école.
- **NOËL :** 3^{ème} édition des boîtes à chaussures de Noël solidaire ! Initiée par l'Atelier Eco Citoy'Ain, les cadeaux solidaires sont ensuite remis aux associations burgiennes, et distribués aux enfants et adultes dans le besoin.



Bibliothèque Municipale de Corveissiat Printemps des poètes

Connaissez-vous notre village?
On va vous le présenter!
Revermontois,
Verdoyant,
Elevé sur la falaise,
Isolé mais vivant,
Serein,
Surplombant la rivière,
Invitant à la promenade.
Ain, ici c'est notre département!
Terre des curtivessiens.



Un service technique en évolution

La commune va voir la caserne des pompiers de Corveissiat réhabilitée, ce qui représente une excellente nouvelle pour l'essor du centre de secours. Cela a eu pour conséquence une obligation de déménager le local technique pour la fin d'année 2023.

Des élus et Lionel se sont retrouvés pour débarrasser le local technique de toutes les choses conservées, utiles sans doute mais non utilisées (le fameux : "on ne sait jamais !")

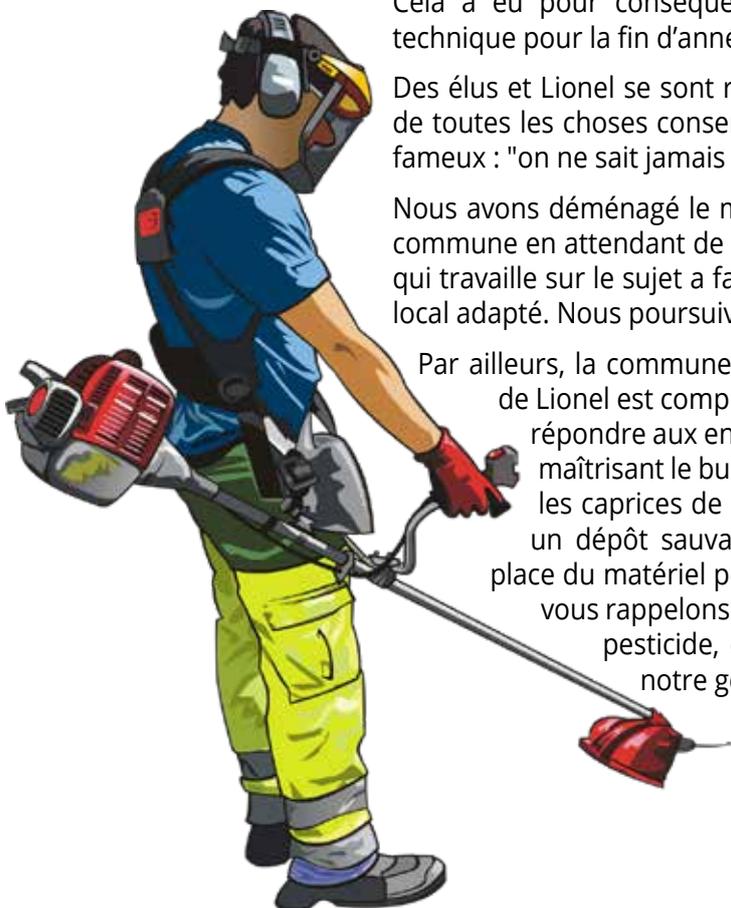
Nous avons déménagé le matériel nécessaire sur différents points de la commune en attendant de trouver une solution pérenne. La commission qui travaille sur le sujet a fait face à de réelles difficultés pour trouver un local adapté. Nous poursuivons nos investigations.

Par ailleurs, la commune est vaste et la tâche importante. La mission de Lionel est complexe et relève d'un réel talent de jongleur pour répondre aux enjeux d'entretien des bâtiments publics tout en maîtrisant le budget ; assurer l'entretien de la commune entre les caprices de la météo et les aléas qui peuvent survenir tel un dépôt sauvage, la lutte contre l'ambrosie ou mettre en place du matériel pour une manifestation sur la commune. Nous vous rappelons que notre commune est engagée dans le zéro pesticide, ce qui a fortement modifié notre paysage et notre gestion de l'espace public.

Nous dressons le constat cependant que la commune a besoin d'un entretien plus important, mais pas forcément à l'année. C'est pourquoi nous avons fait le choix de passer une convention avec le ministère de la justice pour accueillir une personne devant exercer des travaux d'intérêt général. Cette solution n'étant pas régulière, nous souhaitons pour l'année 2024 proposer un job étudiant sur la période estivale pour assurer l'arrosage, mais aussi le balayage des rues, le désherbage des accotements ou espaces le nécessitant.

Faites-nous parvenir votre candidature pour un CDD pouvant aller de juin à septembre. Nous communiquerons une offre d'emploi au printemps.

L'évolution c'est aussi avec le remplacement du camion communal après 22 ans d'utilisation. Un camion plus fonctionnel avec son caisson de rangement et aux couleurs de la commune ! Grâce à la revente de l'ancien camion, l'investissement se porte à 47 160€ net.



Le périscolaire, un service qui bouge !

La commune propose des services périscolaires : la cantine et la garderie pour faciliter l'organisation des familles qui ne peuvent pas récupérer leur enfant le midi et aussi face aux horaires de travail qui ne coïncident pas forcément avec ceux de l'école. La cantine est ouverte à tous les enfants inscrits à l'école de Corveissiat. L'arrivée de Marie, il y a tout juste un an, a permis de renforcer l'encadrement et d'améliorer le service aux côtés de Françoise et Anaïs. La cantine est fortement fréquentée avec en moyenne 55 enfants sur les 69 inscrits à l'école. Pour rappel, les enfants bénéficient d'un service à la française, c'est-à-dire que le service se fait à table et non pas en self. Nous encourageons la découverte des aliments par les enfants car nos animatrices ont un principe : on goûte à tout !

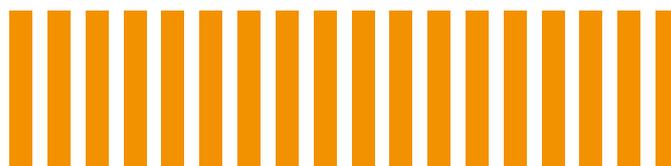
Depuis 2021, la réservation se fait en ligne avec une facturation au mois facilitant les démarches pour les familles. À l'automne 2023, grâce à notre fournisseur, nous avons pu obtenir encore plus de flexibilité grâce à la modification de l'inscription à la cantine possible jusqu'à la veille à 11h (le vendredi à 11h pour le lundi) au lieu du jeudi pour la semaine suivante. Cette évolution permet d'inscrire son enfant au dernier moment en cas de changement de garde par exemple ou de le désinscrire s'il est malade.

La garderie, un service utile lorsqu'il n'est pas possible d'emmener ou récupérer son enfant aux horaires de l'école (9h - 16h30). En 2023 nous avons procédé à une extension des horaires avec une ouverture dès 6h30 au lieu de 7h15 et le soir jusqu'à 19h au lieu de 18h30. Si nous partageons l'idée que ces horaires élargis ne sont pas souhaitables pour le rythme de l'enfant, le constat se pose quant au rythme de vie des parents et l'impossibilité souvent de trouver une nourrice pour ces temps périscolaires.

Un service qui a vu aussi la qualité de son encadrement évoluer positivement avec plus d'activités proposées avec des ateliers de découpage, collage ou encore la confection de cadeaux pour les parents sages !

Dans le cadre du plan vigipirate toujours en vigueur, il est important que nous puissions assurer la sécurité des enfants et des agents. Il appartient aux parents de faire savoir si leur enfant est autorisé à être récupéré par une tierce personne.

La Mairie tient à remercier Françoise et Marie pour leur investissement au delà de leur mission au service du bien être de vos enfants sans oublier Anaïs, notre atsem, qui participe également au service de la cantine et qui s'inscrit dans la même motivation.



A table Corveissiat !

Après le lancement du programme alimentaire "A table Corveissiat" en 2022 centré sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la Mairie a fait le choix de recruter une étudiante en école d'ingénieur agronomie, agroalimentaire et environnement chargée de structurer ce programme. Grâce au travail d'Emeline sur trois mois, c'est une réelle proposition de quinze actions qui se mettent en place.

Son travail a été présenté lors du comité de pilotage qui a réunit les agriculteurs et producteurs volontaires, le fournisseur de repas, les animateurs périscolaires, les représentants de Grand Bourg Agglomération, les parents d'élèves et cette année, exceptionnellement, la présence de Madame l'inspectrice de circonscription.

Depuis, les enfants ont pu être sensibilisés au gaspillage alimentaire avec "le défi de la barquette vide" où ils ont pesé leurs restes alimentaires tout en cherchant à en faire le moins possible. A la garderie, ils ont rencontré Karine et Bastien de la ferme KBO de Nivigne et Suran pour découvrir leur métier et goûter aux rillettes de poulet. Un régal même à 16h30!

Ils ont pu découvrir comment se fabrique une saucisse grâce à Stéphane de la ferme des Combettes ou même repartir avec des pâtes fraîches qu'ils ont fabriquées avec Claire de la Pasta ! Leur assiette aussi a évolué avec la découverte d'un morceau de Comté de la fromagerie des Erythrones d'Aromas et même du 100% local avec un repas confectionné par "La cuisine de Sandrine et Nadia" qui sera proposé en début d'année.

Ce programme est assuré par la Mairie sans coût supplémentaire pour les familles. Toutes ces actions sont bien sûr ouvertes à tous les enfants de l'école de Corveissiat. Cependant pour des questions de responsabilité et d'organisation, l'enfant doit être inscrit aux services périscolaires gérés par la Mairie (cantine /

garderie). Le nombre de places peut être limité en fonction de l'atelier, mais il pourra se démultiplier pour satisfaire la curiosité et l'envie de tous les enfants !



Joyeux anniversaire au marché !

Rendez-vous hebdomadaire incontournable de la vie curtiessienne, le marché a soufflé ses 5 bougies ! Un marché qui a lieu toute l'année par tous les temps pour proposer un réel service aux habitants de la commune et des alentours, avec la possibilité de trouver tout ce qu'il faut pour préparer de bons petits plats. Un marché qui se tient le vendredi en fin de journée pour prendre le temps de faire ses courses dans un espace moins stressant qu'un supermarché, un lieu d'échange convivial avec des marchands serviables, souriants et fidèles. Sans oublier l'apéro proposé à l'Instant Marché par les associations ou à défaut la Mairie.

A quoi servent les bénéfices de la buvette par la Mairie ? Ils ne sont pas là pour financer le fonctionnement de la commune mais ils permettent par exemple de soutenir l'action Octobre Rose, ou encore à financer des bonbons aux enfants de la commune comme pour l'opération "Bouh Monsieur le Maire" ou pour les décorations de Noël.

Nous vous rappelons que ce marché a été conçu pour vous, mais il vous appartient de le maintenir, de le faire vivre. A défaut il fermera, et il sera trop tard pour se plaindre que nous n'avons rien sur la commune. De plus, il est possible de venir au marché puis de compléter ses courses le week-end !

Le marché est organisé et géré par une commission composée d'élus et de marchands pilotée par Stéphane et accompagné de Claire, Franck, Sandra et Sandrine.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des marchands pour nous avoir offert à tous un concert lors de l'anniversaire du marché.

Cette année, une redevance est mise en place pour chaque marchand permettant ainsi de couvrir les frais engagés pour la bonne gestion du marché.

"Corveissiat fait son marché", c'est un groupe Facebook qui facilite la communication sur la vie du marché. En effet, c'est le seul moyen réactif permettant d'informer des produits de la semaine, des aléas climatiques ou tout autre évènement.

L'action sociale

au service de nos aînés mais pas que !

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour ambition d'accompagner les personnes en situation de fragilité ou en difficulté par la mise en œuvre d'actions sociales de proximité. Il constitue un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou d'information pour toute personne rencontrant des difficultés ou recherchant des aides. Il s'adresse à toute la population qui en exprime le besoin.

C'est aussi dans le cadre du C.C.A.S. qu'une partie des frais engagés pour l'opération Octobre Rose au profit de la lutte contre le cancer du sein, a été prise en charge.

Les bénévoles de l'action sociale se chargent de la distribution des restes alimentaires de la cantine dans le cadre du programme alimentaire "A table Corveissiat".

Cette année encore Damienne, Claude, Elisabeth, Martine, Nadine, Paulette, Sandra et Jonathan avec la participation exceptionnelle d'Hervé ont proposé un repas esprit guinguette à la cinquantaine de participants, un repas concocté par la "Cuisine de Sandrine et Nadia". L'animation reposait sur les chanteurs invétérés et quelques pas de danse avant de se confronter à un test musical ! Une ambiance chaleureuse qui a enchanté les participants. Un colis avec des produits locaux a été remis aux personnes n'ayant pas pu ou pas souhaité participer au repas.

En 2023, un événement a marqué la vie de l'action sociale et plus précisément le 20 mai 2023 où Marie LOMBARD est devenue notre première centenaire de la commune. Un moment d'émotions a été partagé autour d'elle à l'Ehpad de Villereversure où elle se trouve. Pour terminer cet article sur une citation de Mark Twain écrivain de la fin du 19^{ème} siècle / début 20^{ème} : "Ne nous plaignons pas de vieillir. C'est un privilège refusé à beaucoup !"

Registre des personnes vulnérables

En cas de canicule, de coupure d'électricité, de grand froid... Ce registre permet de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation.

Il s'adresse aux personnes ayant des difficultés physiques ou isolées ou de plus de 65 ans. L'inscription est gratuite, facultative et volontaire et peut être faite par la personne concernée ou par un tiers (parent, enfants, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile...).

Contactez le CCAS par mail :
actionsociale@corveissiat.fr



Le carnet



Bienvenue à eux !

Paco GIRARD né le 7/02/23

Fils de Lenaïc KERIGUY et de Pierre GIRARD

Roxanne CORTEGGIANI née le 18/08/23

Fille de Apolline TOUCHE et de Sébastien CORTEGGIANI

Arsène AMBLARD né le 30/08/23

Fils de Anais CONSTANCIAS et de Alexandre AMBLARD

Brayan EGLY né le 27/09/23

Fils de Charlène BLANC et de Dany EGLY

Aloïs DI-SCALA né le 10/10/23

Fils de Sarah BRUANT et de Jeremy DI-SCALA

Louis PARSUS GALLET né le 18/11/23

Fils de Marlène GALLET et de Luc PARSUS

Olivia BONDOUX née le 20/11/23

Fille de Anastasia GOURDOL et de Mickaël BONDOUX

Owen YA né le 03/12/23

Fils de Jennifer LY et de Niky YA

Charles MAGINET né 28/12/23

Fils de Junia BOUDI et de Gervais MAGINET

Félicitations à

Nathalie CHARMETTE et Thierry BURDEYRON
Le 11/04/23

Céline DEFIVES et Philippe BRUN
Le 29/04/23

Aurore GUYARD et Grégory CLAVEL
Le 19/05/23

Josselyne DAVY et de Didier BAUDET
Le 27/06/23

Audrey LAVAUD et de Fabien SAILLARD
Le 8/07/23

Fanny MOUREAU et de Marine DIDION
Le 29/07/23

Nous regrettons le départ de :

Catherine DUVAREILLE le 01/03/23

Joël ONASSENKO le 28/04/23

Claude SIMONY le 28/04/23

Hassan KUZU Eté 2023

Bernard PATOUILLARD le 23/06/23

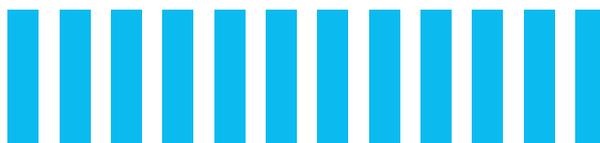
Evelyne COCHET le 27/07/23

Muriel LOVISA le 31/08/23

Laurent LAPORTE le 18/09/23

PACS

Annick BONAVENTURE
et de Laurent COSTEMEND
le 24/06/23



Les 80 ans du camp de Cize

A l'initiative des maires de Bolozon, Cize et Corveissiat, un groupe de travail intercommunal s'était formé pour réfléchir à une mise en valeur du camp de Cize, un lieu particulièrement historique où des combattants de l'ombre, ceux du maquis se sont regroupés dès juin 1943. L'idée avait été lancée de fêter les 80 ans de la création du camp.

Le groupe, constitué d'élus et d'habitants des trois communes mais aussi de membres de l'ANACR et de l'association Cristal 7 du maquis au 6e BCA, aura eu de grandes et belles idées, qu'il aura parfois dû réajuster. Et même s'il y a eu des doutes, c'est avec l'envie de progresser ensemble.

Ce week-end anniversaire n'aurait été possible sans l'implication de très nombreux bénévoles et des familles Martins-Roux et Delay pour la mise à disposition de la ferme de Chalour, lieu ô combien symbolique : alors merci à tous ! Cet investissement aura finalement été hautement récompensé au vu de l'ampleur de la participation à chaque temps fort de ces deux journées :

De nombreuses personnes ont pu, tout au long du week-end découvrir plusieurs expositions à la salle des fêtes. La conférence sur Jean Moulin a réuni à elle seule plus de 150 personnes le samedi en fin d'après-midi.

C'est ensuite plus de 80 personnes qui ont rejoint le camp animé par l'Association Cristal 7, en tenue d'époque. C'est le dimanche en fin de matinée qu'ont été déposées plusieurs gerbes à la stèle Romans-Petit lors de la commémoration.



La journée s'est poursuivie avec des randonnées libres direction le camp, avec accès en calèche pour ceux qui le souhaitaient.

Pour la suite le travail n'est pas terminé, la prochaine étape étant la valorisation du camp de façon pérenne. Là encore, il y a un devoir d'information, de transmission, d'invitation à la réflexion pour que l'engagement de la résistance et celui des habitants qui l'ont soutenu soit connu et honoré. Comment ? Faudra-t-il se limiter à une signalétique ? Un panneau historique ? Faudra-t-il imaginer une exposition itinérante ou encore autre chose ? Rien n'est arrêté.



Photos de l'anniversaire du camp de Cize : Photo Club Suranais

à ce jour. Entre valorisation et protection du site il y aura des positions à prendre.

Alors, chaque personne intéressée par ce nouvel objectif et qui souhaite enrichir les futurs échanges de ses idées, de ses connaissances, peut se manifester et c'est ensemble que nous proposerons l'évolution possible du projet.

2024 sera aussi l'année des 80 ans de la libération de la France par les Alliés. Dans ce cadre, l'association lyonnaise US RECO 1944 prépare un circuit historique afin de commémorer le trajet effectué en septembre 1944 par le 117^e escadron de cavalerie américain. Cet escadron devait investir Montrevel-en-Bresse et ainsi couper la retraite des forces allemandes. Cette chevauchée s'est malheureusement terminée par l'anéantissement complet des troupes américaines engagées. Ce circuit historique prévu du 4 au 7 septembre 2024 rassemblera une cinquantaine de participants en tenue d'époque transportés par une dizaine de véhicules militaires de collection.

D'après les documents existants ces troupes américaines ont circulé dans notre secteur en 1944 et afin de coller à la situation historique US RECO 1944 a souhaité pouvoir stationner sur un terrain de notre commune pour la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 septembre 2024. Le camp établi sur notre commune sera complètement ouvert au public alors vous pouvez déjà noter cette date dans vos agendas.

Vie communale



Le centre de secours

Le centre de secours de Corveissiat, est, malgré la petite commune que nous sommes, un centre de secours départementalisé, il appartient au corps départemental de l'Ain (SDIS01). Il est commandé par le Lieutenant CURVAT Christophe, soutenu par son adjoint le Lieutenant BALCONI Hervé.

Que s'est-il passé en 2023 ?

Comme chaque année, nous avons réalisé plus de 36 heures de manœuvre chacun afin d'être opérationnels à intervenir sur les feux, les secours à personne, les accidents de la route, ou encore les bâchages de toiture ! Toutes ces diverses compétences demandent beaucoup de travail. C'est en général chaque mois, sur chaque astreinte, que chaque équipe réalise ces manœuvres.

Nous sollicitons parfois les Curtivessiens pour faire "victime" sur nos manœuvres. MERCI à tous ceux qui sont venus nous aider cette année. Votre regard extérieur nous aide à évoluer. Si vous souhaitez venir participer à nos manœuvres, vous pouvez nous le faire savoir, nous n'hésiterons pas à vous appeler quand nous aurons besoin !

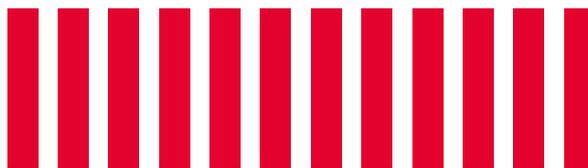
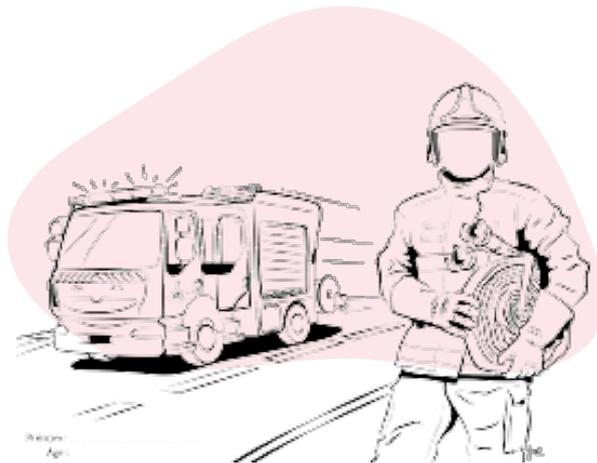
Grâce à toutes ces heures de formations, nous avons vu notre activité opérationnelle augmenter cette année encore, avec 212 interventions (au 23 novembre). Dont 162 de secours à personne et accidents de la circulation, soit près de 76,4% de nos interventions.

Nous intervenons, contre toutes attentes, surtout dans les communes voisines.

Côté effectif, nous avons vu partir le Caporal Chef BESNARD Alexandre, après plusieurs années d'engagement. Nous le remercions pour ces années de volontariat.

C'est avec grand regret que nous n'avons vu personne rejoindre nos rangs cette année. Nous sommes donc 29 volontaires, divisés en 4 équipes d'astreinte à nous relayer chaque semaine pour assurer une permanence la plus complète possible.

Nos astreintes sont du vendredi soir 20h au lundi matin 6h, et chaque nuit de semaine de 20h à 6h. Chacun jonglant avec ses contraintes professionnelles et familiales. En journée de semaine, c'est plus aléatoire, les volontaires étant généralement au travail, il arrive que nous soyons complétés par nos centres voisins du Suran ou de Treffort. Les rencontres régulières entre l'encadrement du CIS et monsieur le Maire de Corveissiat se poursuivent, nous remercions les élus des communes de notre secteur pour leur confiance et les bonnes relations établies.



L'engagement différencié c'est quoi ?

Si vous hésitez à vous engager parce que vous avez peur du feu, alors c'est fait pour vous ! Le SDIS de l'Ain, permet de pouvoir s'engager en tant que sapeur-pompier, sans intervenir sur les missions d'incendie. En effet, plus de 80% de nos missions relèvent du secours à personne, il est nécessaire de pouvoir assurer ces interventions qui sont la grande majorité de nos départs. Pour attirer plus de monde et assurer ces missions, il est désormais possible de s'engager avec un contrat particulier.

Si vous avez envie de devenir sapeur-pompier volontaire, ou si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Lieutenant CURVAT Christophe au 06 76 09 33 56, ou n'importe quel personnel du centre de secours qui saura vous guider vers les bonnes personnes.

Tout le monde a sa place, entre 16 ans et 55 ans, quel que soit votre métier ou vos disponibilités.



Le sport

Nous nous retrouvons toujours les mercredis soir à la caserne pour une séance de sport d'une heure, qui permet de maintenir une bonne condition physique, tout en gardant cohésion et convivialité.

Enzo BALCONI, Jade DYLAS, Ewan DURET et Florian GOUIN sont allés représenter le centre lors du parcours sportif départemental à Ambérieu en Bugey.

Enzo BALCONI, Florian GOUIN et Chloé HOMASSEL sont allés représenter le centre lors du cross départemental à Oyonnax en novembre.

Les JSP

Les jeunes sapeurs pompiers de La Vallière sont toujours accueillis les samedis matins pour les cours, à la caserne de Corveissiat. La section est partagée avec la caserne du Suran à Villereversure.

Mathieu JULLIEN, un jeune de la commune, continue tranquillement sa deuxième année. Quant à Maxence BESNARD, il a fini son cursus de formation et a validé son brevet de jeunes sapeurs pompiers et devrait pouvoir rejoindre nos rangs courant 2024.

Les projets 2024

Parmi les grands projets de 2024, se trouve la réhabilitation de notre caserne. Elle a été construite en 1997 et n'a jamais vu de travaux depuis. C'est un chantier de grande ampleur qui va consister à remettre aux normes certains éléments de la caserne, et à agrandir nos espaces communs. Il y a plus de 25 ans, quand la caserne a été construite, l'effectif était de 15 volontaires, soit moitié moins. Nous avons donc besoin de plus grands vestiaires, d'une plus grande salle de sport, ou d'une plus grande salle de cours par exemple. Nos véhicules sont aussi bien plus nombreux et nous avons besoin de les remiser correctement.

La formation

15 personnels du centre sont allés en formation cette année, pour se former mais aussi pour former ! Ce qui représente presque 1 000 heures passées en formation. Formation initiale, formation à l'avancement ou encore formation pour une spécialité. Beaucoup de temps est consacré par les volontaires pour se former, et en tant que Chef de Centre je souhaiterai tous les remercier pour leur implication et les sacrifices que cela demande.



Collecte des déchets en secteur rural

Secteur rural : la collecte des déchets passe au domicile

C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération à partir du 1^{er} mars 2024. La collecte des déchets de 70 communes rurales sera organisée à domicile. Elle concerne les ordures ménagères, les emballages ménagers et les papiers cartonnettes.

Les usagers pourront déposer leurs déchets directement devant leur domicile, sauf exceptions : dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin. Les points d'apport volontaire resteront pour le verre seulement, ce type de déchet n'étant pas collecté à domicile.

DISTRIBUTION DE BACS

L'Agglomération fournit gratuitement deux bacs : l'un à couvercle jaune pour le tri sélectif, l'autre à couvercle gris pour les ordures ménagères. Ces bacs sont distribués à domicile jusqu'en février. Si vous n'avez pas reçu votre bac en mars, contactez l'Agglomération au 0 800 86 10 96.

QUAND ET POUR QUI CETTE NOUVELLE COLLECTE À LA MAISON ?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. Les calendriers seront disponibles avant le 1^{er} mars sur grandbourg.fr.

AU 1^{ER} JANVIER 2024, LES BIODÉCHETS DOIVENT ÊTRE TRIÉS À LA SOURCE

Les déchets alimentaires et déchets verts constituent les biodéchets. La loi anti-gaspillage de 2020 prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les collectivités proposent des solutions de tri. Grand Bourg Agglomération distribue des composteurs. Pour les acheter, prendre contact avec la Direction Gestion des déchets au 0 800 86 10 96. Elle interdit aussi le dépôt de la tonte en déchèteries, ce qui a permis de réduire la collecte de 3 000 tonnes. Chacun peut aussi agir en réduisant sa production de déchets avec des contenants réutilisables, l'achat en vrac. En l'absence d'autres solutions, il n'y a pas d'interdiction formelle de jeter les biodéchets avec les ordures ménagères.



Plus facile
de trier :
plus besoin d'aller
au point d'apport
volontaire pour les
emballages, les papiers
et cartonnettes.

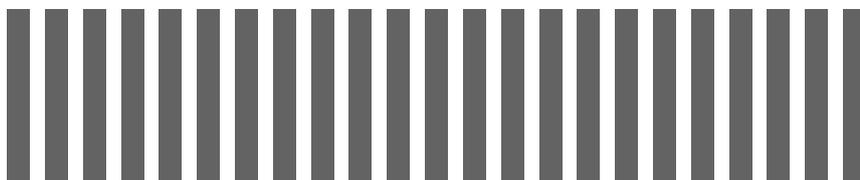


Des questions ?

Direction Gestion des déchets

▶ 0 800 86 10 96

▶ infodechets@grandbourg.fr



Covoiturage

L'Agglomération incite au covoiturage avec une indemnité financière.

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous. Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- De 3 à 15 km : 1,5€ par passager
- De 15 à 30 km : 1,5€ + 0,1€ par km au-delà du 15e km par passager
- Au-delà de 30 km : 3€ par passager dans la limite de 80 km

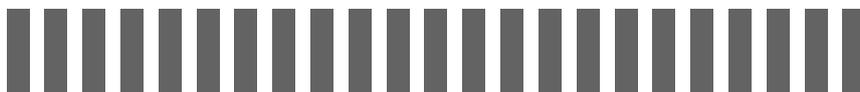
L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100€, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

Comment être indemnisé quand on covoiture ?

Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.

Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).

Le QR code pour télécharger l'appli



SCOT

Anticiper l'avenir et adapter nos villes et villages : Grand Bourg Agglomération révisé son Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale.

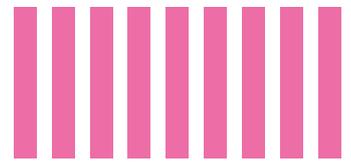
Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans, et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie. Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales, et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages.

En tant qu'habitants, vous aurez votre mot à dire. C'est le but de la concertation qui sera lancée en 2024.

Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances « globales » ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir.

Adapter les villes et villages aux changements en cours et à venir nécessite un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, la biodiversité. Il s'agit d'aménager le territoire pour répondre aux besoins sociaux, économiques et aux contraintes environnementales. En suivant les obligations légales, cela implique de tendre vers une sobriété énergétique et foncière.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) assurera la cohérence de l'ensemble des actions à mettre en oeuvre dans ce domaine. Ainsi, il contribuera au maintien d'un cadre de vie de qualité et dans la durée.



La commune aux couleurs d'Octobre Rose !

Mobilisons-nous pour la prévention du cancer du sein. Le dépistage n'est plus un tabou et ça peut vous sauver la vie.

Un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie ! Simple et 100% remboursé, le dépistage doit être fait tous les deux ans, dès 50 ans. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas !

Par ailleurs, tout au long de la vie, notamment dès 25 ans, un suivi gynécologique avec une palpation par un professionnel de santé est recommandé une fois par an.

Le saviez-vous ? Les hommes aussi sont concernés ? S'ils ne représentent que 1% des cancers du sein, ils peuvent aussi être atteints par cette maladie.

2023 aura été la première édition d'Octobre Rose sur la commune grâce à un collectif d'habitants, sous la bienveillance de la mairie, qui aura permis d'organiser des animations au profit de cette cause.

Cette année, une buvette et une vente de roses ont été organisées sur le marché. Puis c'est une marche en rose à travers le village qui a pu ravir les 122 participants. Enfin le collectif a pu organiser une collecte de cheveux pour la fabrication de perruques lors d'une chimiothérapie par exemple.

2150€ c'est le montant qui aura été versé à la Ligue contre le cancer pour l'opération Octobre Rose grâce à votre participation, vos dons.

Alors merci au fleuriste du marché, à Doriane Caetano notre coiffeuse, à Raphaële, Sylvie R, Marie Claude, Nadine, Sandra, Sylvie B, Patricia B, Nadège, Patricia C, Margaret, Marion et Jonathan. Merci à l'association du Four de Cuvergnat pour la confection et la vente de pizzas et qui a reversé tous les bénéfices. Merci au CCAS qui a pris en charge les tee-shirts et à la Mairie qui a coordonné et fait un don grâce aux buvettes tenues tout au long de l'année à l'Instant Marché.

Le collectif vous remercie chaleureusement pour avoir été SOLIDAIRE et désire vous retrouver pour une nouvelle édition de Corveissiat en Rose !

Il est donc proposé à toute personne désireuse de s'investir pour cette cause de se réunir **le vendredi 2 février à 20h en mairie** pour constituer un collectif et réfléchir à un programme d'action pour cette année.



Amicale des donneurs de sang du plateau Ain-Jura

Une nouvelle équipe

Nous avons constitué un bureau collégial de 4 membres :

Emilie BLASCO, Nadine MICHOU, Jean-Marc BOUCHARD, Guy PIQUET.

Certains bénévoles nous aident au cours des manifestations et au rangement et nettoyage de la salle des fêtes lors des collectes de sang. Nous les en remercions.

Nous serions heureux de vous compter parmi nos bénévoles, si vous êtes intéressés, prenez contact avec nous.

L'année 2023

Cette année, l'amicale a tenu la buvette du marché pendant 3 vendredis, afin de nous faire connaître et d'inciter les dons à l'approche des collectes.

Lors de la collecte du 8 septembre 2023, nous avons eu la présence de Mr Alain PIROUX, président de FRANCE ADOT 01, (que vous verrez sur la photo). Cette association informe et sensibilise sur la cause du don

d'organes, de tissus humains. Il est venu nous parler plus particulièrement du don de moelle osseuse (pas épineière).

L'année 2024

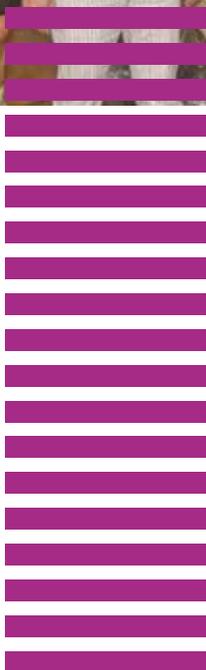
Il y aura 2 collectes dans l'année : le mercredi 10 avril et le vendredi 23 août, de 16h à 19h.

Vous pourrez venir si vous êtes en vacances ou après votre travail.

Le don ne vous prendra qu'une heure et vous pourrez sauver 3 vies.

Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous au préalable sur le site : www.dondesang.efs.sante.fr

Le 44^{ème} congrès national des donneurs de sang aura lieu du 8 au 11 mai à Bourg-en-Bresse.



Amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale rassemble les sapeurs-pompiers actifs, bénévoles et retraités, avec comme principal objectif de maintenir un lien social entre tous, mais aussi de partager des moments avec la population comme toutes les autres associations de la commune.

Nous nous rassemblons traditionnellement en mars pour notre assemblée générale. Cette année encore la composition du bureau de notre amicale a été modifiée :

Florine RAQUIN est toujours présidente,
Haydée POLLET est la nouvelle vice présidente
Marlène PERRIN est toujours trésorière,
Romaric BONNE est le nouveau vice trésorier
Olivier GIRAUD est toujours secrétaire.
Didier GUILLOT représentant des anciens et
Christophe Curvat chef de centre sont les membres de droit.

Cette année a encore été riche en diverses activités. Tout d'abord nous avons réalisé pour la première fois la vente de poulet à emporter en mai, ce fût une belle journée pour cette première !

Le traditionnel 14 juillet des pompiers a encore été une belle réussite, vous êtes, comme d'habitude, venus nombreux pour le repas, qui était animé par Code 696 le groupe musical de la commune, suivi du feu d'artifice offert par la municipalité. Nous remercions les participants pour leur présence et leur bonne humeur. Cette année, le 14 juillet étant un vendredi, cela vous a permis de veiller plus tard à nos côtés et nous en sommes ravis.

Les amicalistes ont pu se retrouver en septembre, avec leurs conjoints et enfants, pour une journée de cohésion et vivre ensemble, avec différentes activités et épreuves par équipe. Un bon moment de convivialité

apprécié par tous les participants. Cette journée s'est terminée autour d'un convivial repas préparé par "La Cuisine de Sandrine et Nadia".

Nous avons de nouveau réalisé une action en faveur du téléthon, sur le marché, début décembre, avec une vente de bougies de Noël, de vin chaud et de crêpes. Tous les bénéfices gagnés grâce à vous ainsi qu'un don de l'amicale ont été reversés à L'AFM Téléthon. **MERCI** à tous ceux qui sont venus participer et donner. En 2022, nous avons pu faire un chèque global de 1000€ !

Le lendemain, nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnelle Sainte Barbe (Sainte patronne des sapeurs-pompiers). L'occasion de partager notre année riche en interventions et en formations avec vous et les collègues des alentours. Un verre de l'amitié a été partagé avec les Curtivessiens. Nous avons poursuivi avec le banquet. Les enfants des amicalistes se sont vus remettre des cadeaux par le Père Noël. Ce sont des moments appréciés de tous qui rassemblent et unissent.

Nous avons pu vous rencontrer à nouveau pour notre traditionnelle tournée des calendriers, votre accueil chaleureux et votre générosité nous ont fait plaisir, merci à tous.

Enfin, nous avons pu vous rencontrer régulièrement toute l'année autour de L'instant marché, où nous avons tenu plusieurs fois la buvette et là encore vous avez répondu présent.

Nous vous souhaitons une bonne année à vous et vos proches. Prenez soin de vous.

Connectez-vous, vous pouvez suivre nos activités grâce à notre page Facebook "Amicale des sapeurs pompiers de Corveissiat".



Les Amis de l'ancien lavoir de Lavillat

L'année 2023 s'ouvrait en janvier avec le partage de la galette des rois sous le préau de l'ancien lavoir.

Le samedi 1^{er} avril 2023, les amis de l'ancien lavoir de Lavillat invitaient les habitants de la commune à une soirée spectacle à la salle des fêtes de Corveissiat : soirée musicale avec le groupe « Entre-nous », quatre chanteuses musiciennes interprétant un répertoire tiré de la variété française pour l'essentiel.

À partir de juillet, les activités et manifestations estivales se sont succédées bon train :

Samedi 22 juillet 2023, nous avons retrouvé les désormais traditionnelles « fables à la fontaine » avec en ouverture la réalisation d'une grande fresque réalisée par petits et grands. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir Ernest Afriyiyé qui nous a offert une savoureuse prestation de contes. La scène ouverte qui a suivi a elle aussi accueilli petits et grands devant un public fidèle. Et bien sûr, n'ont pas été oubliés les échanges conviviaux autour d'un verre et d'un hot-dog.

Samedi 29 et dimanche 30 juillet, la fête de Lavillat a rassemblé une cinquantaine d'habitants entourés de leur famille et amis autour d'un repas de fête partagé dans la bonne humeur. Cette année nous avons accueilli avec bonheur, de nouveaux résidents du hameau qui ont participé durant l'après midi au tournoi de ping-pong et aux parties de pétanque puis à une joyeuse soirée dansante improvisée.

Samedi 12 août, la soirée « ça gratte un max » a commencé par des contes et chansons pour les enfants avec Françoise Danjoux, suivis, après l'instant buvette/frites, par un spectacle chansons pour adultes accompagné à la guitare par Kenny Bouillon. Comme les autres années, cette formule était offerte aux habitants de la commune.

Cerise sur le gâteau, si l'on peut dire, un groupe de musiciens venus de Tchéquie nous est arrivé de façon imprévue le jeudi 3 août en soirée. L'équipe d'animation et de buvette était prête pour un public tout aussi réactif.

A l'initiative d'un adhérent, nous avons pu, à trois reprises cet été, partager un petit déjeuner sous le préau. A cette occasion, a été présentée une mini exposition de photos anciennes de Corveissiat réalisée par quelques passionnés prêts à partager leurs découvertes.

Par ailleurs, une équipe restreinte, mais régulière et motivée a assuré à dix reprises la buvette de l'instant marché depuis janvier 2023, soit une par mois en moyenne.

Nous sommes reconnaissants à ceux et celles qui, ainsi, ont permis l'existence d'un lieu de rencontre et de convivialité quasi hebdomadaire sur la commune.

Comme le veut la tradition, l'année s'est terminée autour d'un vin chaud sous notre précieux et incontournable préau du lavoir le samedi 16 décembre 2023 !



L'ASESME

L'aventure continue !

L'achèvement de la restauration de l'église Saint-Maurice ne signifie pas la fin de nos actions et projets : l'ASESME poursuit sa mission d'animation et de promotion du site par des temps désormais attendus du public, avec des concerts et interventions oscillant entre artistes de renom et découvertes originales. Vous avez notamment pu entendre VIDALA et ses chants et rythmes sud-américains le 15 octobre dernier, le son des cors des Alpes ou encore venir réécouter nos chansons de France avec Christian et Chantal CAILLE ou les extraordinaires sons des pierres chantantes de Sylvain TUANI, lors de notre week-end patrimonial.

L'intérêt touristique pour l'église et son panorama ne faiblit pas, avec plus de 3 000 visiteurs qui sillonnent les sentiers, viennent pour sa flore, son architecture... Il n'est pas rare de croiser quelques connaisseurs pour tester son acoustique. Anne-Marie COTTON assure régulièrement des accueils le week-end à la belle saison.

L'équipe ambitieuse désormais la restitution du clocher et du porche, le premier démonté à la Révolution et le second démolé à la fin du 19^e siècle en raison de sa fragilité : ces matériaux ont été utilisés pour la construction du mur du cimetière. Ce projet est bien entendu soumis à l'avis de la mairie et de la DRAC, il ouvrira un nouveau chapitre à l'histoire de cette grande restauration et apportera la contribution de notre temps à cet édifice pluriséculaire. Pour le mener à bien, nous aurons toujours besoin de votre intérêt et de votre soutien !

Nous aurons donc plaisir à vous retrouver au cours de 2024, avec quelques belles surprises de concerts en gestation.

Nous vous adressons nos meilleurs souhaits de belles fêtes de fin d'année conviviales et familiales et vous adressons nos sincères vœux de doux bonheurs et de santé pour 2024.



L'ensemble « Arc en Ciel »

L'année a commencé par notre assemblée générale, en février, suivie d'un repas convivial. Nous sommes présents à toutes les commémorations : Arnans – St Maurice – Corveissiat et à Bolozon pour la journée des déportés.

Le point fort de cette année fut les 80 ans du camp du maquis de Chalour. Nous avons apprécié la collaboration :

- avec l'Harmonie du Suran de Villereversure pour un magnifique chant des partisans.
- avec des chanteurs des villages environnants, nous les remercions pour leurs participations.

Nous avons aimé ces moments de partage.

Nous avons terminé nos activités de cette l'année le 24 novembre par un moment sympa en tenant la buvette de l'Instant Marché

Le groupe ARC en CIEL vous souhaite une bonne année 2024.



La Montagnarde

Après un voyage prolongé dans le Jura, la colombe de l'Église Saint Georges de Corveissiat a retrouvé sa place et nous enveloppe à nouveau de ses ailes protectrices. Le Curtivessien n° 8 de janvier 2023 montrait un vitrail en mille morceaux, gravement endommagé par une bourrasque. Grâce à la prise en charge par l'assurance de la mairie La Montagnarde n'a eu à déboursier que le montant de la franchise. Ce travail de restauration a été réalisé par Monsieur Micol, maître verrier, La Clé de Voûte à Longchaumois. Pour reprendre son essor l'association La Montagnarde aurait besoin de personnes qui accepteraient de s'engager. À toutes et à tous chaleureuse année 2024



Le troupeau de motards



La saison 2023 fut encore une bonne année avec du soleil et beaucoup de chaleur, quelques petites sorties régionales avec le repas tiré des sacoches qui nous permet de visiter un peu plus notre belle région et un grand week-end de 4 jours en Auvergne, comme l'année passée, organisé par Nathalie et Jean Louis, ce qui facilite un peu, car ils connaissent très bien la région, de plus de belles routes et de beaux paysages.

Cette année, la farfouille et notre exposition de motos ont été gâchées par le temps et quel temps, un déluge de pluie à partir de 14 heures, du coup obligation de rester sous les chapiteaux !

Nous avons toujours nos petites réunions tous les premiers vendredis de chaque mois qui se passent très bien en général, réunions qui sont surtout l'occasion de se retrouver autour d'un casse-croûte et d'un petit coup à boire (avec modération) !

Un petit bémol tout de même, notre soirée théâtre du mois de novembre annulée faute de spectateurs, seulement 32 réservations et même avec les membres du club, ce n'était pas suffisant, très grosse déception de la troupe de Théâtre également, qui avait trouvé lors de la visite de la salle des fêtes une très belle scène. Déjà l'année passée, peu de spectateurs mais nous l'avions maintenu tout de même. Au vu de l'engouement pour notre animation, il n'y aura plus, avec regret, de spectacle organisé par notre association.

Tout le club se joint à moi pour souhaiter à l'ensemble des "Curtivessiens " une très bonne et heureuse année 2024

Michel Verne



Le Sou des Écoles

Le sou des Ecoles est une association loi 1901 qui aide aux financements des sorties scolaires et des équipements de l'école grâce aux bénéficiaires de ses manifestations. L'association existe sur notre commune depuis plus de 60 ans !

Actions/manifestations

- La traditionnelle vente de chocolats vient de se terminer et est, comme toujours une belle réussite !
- La vente de galettes ainsi que la buvette tenue lors de la soirée chorale de l'école ont rencontré un grand succès.
- La fête des écoliers n'a quant à elle pas été une grande réussite.

Financements

- Le transport des élèves de la classe de CP/CE1 lors d'un échange scolaire avec l'école de La Forge à Oyonnax,
- Tous les élèves ont bénéficié d'une sortie au Monastère Royal de Brou avec des ateliers sur différents thèmes en fonction de leur classe,
- La sortie de fin d'année au Parc des Oiseaux pour tous les enfants,
- Les cadeaux de départ au collège des CM2 : une calculatrice et une clef USB,
- Les petites friandises et les cadeaux de Noël distribués à l'école.

Au cours de cette année, l'équipe a vu ses membres s'étioler, il y a eu beaucoup de départs de membres actifs et la motivation pour faire vivre notre association s'est peu à peu perdue. En ce début d'année scolaire

nous avons dû remobiliser les parents et former un nouveau bureau afin de poursuivre l'action du Sou des écoles. Nous sommes ravis d'avoir accueilli 6 nouveaux membres dont 2 ont intégré le bureau et d'avoir retrouvé 3 parents qui ont déjà été actifs au sein de l'association. Le Sou des écoles peut donc compter sur 12 membres actifs.

La nouvelle équipe pour l'année 2023/2024

Présidente : Emilie VIVIET

Trésorière : Jessica CROISY

Secrétaire : Audrey SAILLARD

Vice-secrétaire : Yvelise MORELLET

Membres actifs : Charlène BLANC, Anaïs CONSTANCIAS, Jessica COURVOISIER, Betty DERUDET, Marie MARTIN, Yannick PHARABOZ, Madeline ROUX et Elodie THIERY.

Pour nous joindre :

soudesecolesdecorveissiat@gmail.com



Suivez-nous sur : Sou Des Ecoles de Corveissiat

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent de près ou de loin : parents, mairie, enseignantes...

Nous vous souhaitons
une excellente année 2024 !



Le Curti'Festif

Grâce à vous 2023 a été une grande réussite et nous vous en remercions vivement.

Cette année, nous avons eu le plaisir, avec l'aide du Don du Sang et du Sou des Écoles, d'organiser la fête de la St Georges. Le retour de la fête foraine, absente depuis de nombreuses années et la soirée dansante ont fait de ce week-end une grande réussite.

En juin, quatre groupes régionaux se sont produits sur scène lors de la fête de la musique : Lydie & les Sublimes, The Little Lebowski, The Sheltons et Code 696. Ils nous ont fait danser jusqu'au bout de la nuit.

Pour les vacances, le tournoi de pétanque n'a pas démerité et en prime le soleil était encore au rendez-vous.

Pour notre 3^{ème} édition, une trentaine de maisons ont participé au vide maison. Les rues de Corveissiat ont été foulées toute la journée par des chineurs à la recherche d'une bonne affaire.

Quelques épouvantails ont sorti le bout de leur nez devant des maisons de Corveissiat et des hameaux pour le traditionnel Épouvantail tour. Merci aux participants d'avoir animé le village. Grâce à leurs efforts ils ont gagné un joli cadeau.

Le cinéma rural à Corveissiat a trouvé son public.

Pour rappel, nous projetons un film toutes les 3 semaines dans la salle de motricité de l'école, le dimanche à 17h00. Les places sont vendues à un prix modique (adultes : 4€ ; enfants 2€).

Grande nouveauté, nous pouvons désormais vous proposer des films sortis au cinéma depuis 2 semaines seulement.

Et deuxième grande nouveauté, nous avons investi dans de nouvelles chaises beaucoup plus confortables. Alors n'hésitez plus à venir au cinéma de votre village !

Les événements que nous proposerons sur le calendrier 2024 seront susceptibles d'être annulés si nous ne trouvons pas plus de monde pour nous aider.

Nous manquons cruellement de bénévoles au sein du Curti'Festif alors rejoignez- nous pour participer aux animations du village !!!

Nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2024, que tous vos rêves se réalisent...



Le Judo Club du Haut Revermont

Le Judo Club Haut Revermont est une association créée le 16 juin 2014 et fêtera donc cette année ses 10 ans.

Notre professeur Franck dispense ses cours à Corveissiat avec Passion et Patience. Il partage avec ses adhérents une réelle complicité et les motive tout en les initiant aux techniques requises en accord avec le code moral du Judo.

Les membres du Bureau sont attachés à ces valeurs et œuvrent chaque saison pour la pérennisation du Club et l'épanouissement de ses membres.

Le Judo est un sport qui permet aux enfants d'apprendre des valeurs applicables aussi bien sur les tatamis qu'en dehors dans la vie de tous les jours et dans les échanges sociaux. Ces valeurs sont la Politesse, l'Amitié, le Respect, le Courage, la Sincérité, l'Honneur et le Contrôle de Soi.

Cette saison, la gym douce n'a pas été reconduite faute de participants par contre le renforcement musculaire a été reconduit avec succès.

La cotisation annuelle pour les cours du Judo de cette année, pour tous les enfants est de 140€ dont 41€ sont reversés à la FFJDA (Fédération Française de Judo et Disciplines Associées) pour l'Assurance et la licence.

La cotisation annuelle pour le renforcement musculaire est de 100€ sans licence mais avec une assurance pour les adhérents, de ce fait il se peut que la saison prochaine la cotisation augmente.

Le tarif est dégressif pour les membres d'une même famille et les règlements peuvent être échelonnés pour permettre à tous de profiter des cours de sport.

Nos manifestations :

- La Vente de Mont d'Or / Saucissons à cuire qui aura lieu le 2 février 2024
- L'animation pour les 10 ans du Club qui aura lieu le 6 avril 2024
- La Remise de Ceintures suivie par l'Assemblée Générale du Club qui aura lieu le 22 juin 2024.

Vous pouvez nous joindre par mail :
judoclubhr01@gmail.com,

par téléphone : Élodie Bernisson, la présidente au
06 60 63 30 35

ou sur Facebook Judo Club Haut Revermont.



Les Randonneurs de Corveissiat



Les amoureux de la marche continuent d'arpenter les chemins du Revermont et d'ailleurs, chaque mardi après-midi, une rando est programmée. Pour ceux et celles qui sont intéressés,

rendez-vous sur le parking, face à la mairie de Simandre sur Suran à 13h30. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Yvette Martin qui conduit les randonnées : y.m.martin@orange.fr.

Pour les randos à la journée, les membres du bureau ont fait le choix de laisser les adhérents rejoindre des rassemblements organisés par un club ou association. Le bureau donnera toutes les informations sur ces sorties extérieures dès qu'il en aura connaissance.

En février et en juin, plusieurs membres de l'Arc ont participé à l'organisation du trail des maquisards et de l'ultra trail 01.

En avril une trentaine de personnes ont découvert les glacières de Sylans et le camp de triage du maquis sur les crêtes de Nantua.

En mars, la vente de saucissons et andouillettes a bien fonctionné. Le bureau remercie toutes les personnes qui ont fait bon accueil à cette opération. La recette permet à l'association de financer son fonctionnement, de payer les frais engagés pour l'élargage des chemins

ainsi que du matériel de balisage. Elle sera reconduite fin mars 2024.

Le 18 juin, à l'occasion du 80^e anniversaire du camp du maquis de Cize, l'Arc a accompagné près de 80 participants à une randonnée semi-nocturne allant de Corveissiat au Camp de Cize.

L'assemblée générale du 5 octobre a été l'occasion de fêter les 40 ans de l'association en dégustant le gâteau d'anniversaire.



Le 4 novembre, le temps très pluvieux nous a contraint à annuler la marche de nuit prévue à Grand Coirent.

Des membres du bureau et des bénévoles entretiennent les chemins de Corveissiat et des villages alentours au bénéfice de tous les promeneurs. La Communauté d'Agglomération de Bourg donne une enveloppe financière pour compenser les frais engendrés par cet entretien des sentiers et va mettre à jour la signalétique par de nouveaux poteaux.

Le séjour annuel d'une durée d'une semaine s'est déroulé fin août, début septembre à Valloire en Savoie. Malgré la météo, pas très favorable, les randonneurs ont été satisfaits du lieu, de l'accueil et des excursions proposées. Le prochain séjour aura lieu du 10 août au 17 août 2024 au village de vacances Cap France « Vallée de l'Yonne » 89500 Arbeau.



Club de l'Amitié



Le club est ouvert tous les jeudi de 14h à 17h30 - 18h pour jouer à divers jeux de sociétés : belote, scrabble, tricot etc.. Il est situé dans l'ancienne cure de Corveissiat au niveau de la place Marcel Guerrier, à l'église. Plusieurs fois par an, nous vous proposons des sorties : restaurants, visites de lieux de la région (exemples les Salines d'Arc et Senans, la Cuivrerie de Cerdon, le lac de Vouglans). Ouvert à tous !



Le Club de Tennis

L'année 2023 se termine, j'aimerais tout d'abord, vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Plus que des chiffres (le club de tennis est assez stable), j'aimerais avant tout remercier l'ensemble des bénévoles du club pour leurs implications.

Un grand merci à Coralie, qui a encadré, cette année, nos jeunes licenciés.

Un grand merci aux licenciés qui ont eu l'initiative de désherber le contour des terrains.

Nous aurons en 2024 à résoudre le problème de la mousse qui envahit les cours.

Aujourd'hui, j'ai une pensée émue, pour un amoureux du club, un amoureux du tennis, un amoureux du sport, il était toujours présent, il était un animateur hors pair du club de tennis. Il ne comptait pas son temps pour notre club. Laurent, tu vas nous manquer énormément, cela a été une émotion douloureuse à l'annonce de ton départ. MERCI pour tout, tu resteras dans nos mémoires.

Et à notre très chère Sylvie, notre secrétaire, nous pensons à toi et te souhaitons du courage dans cette épreuve difficile.

Le Président Stéphane Duret

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau

Stéphane Duret 06 80 27 25 13

Sylvie Robez 06 84 43 67 83

Delphine Curvat 04 74 50 70 85

Coralie Biron 06 74 83 91 98



Contacts utiles

Communauté d'Agglomération Grand Bourg

04 74 24 75 15

Pôle Territorial Val Revermont

12 place du Champ de Foire - 01370 Val-Revermont - 04 74 42 38 40

Régie de l'eau

3 rue Joseph Mandrillon - 01000 Bourg en Bresse 04 74 24 49 49

Signalez un objet sur la route - 04 74 32 80 40

Conciliateurs

Monsieur Christian FOURS - conciliateurjustice01@gmail.com

Permanences hebdomadaires à la Maison de justice de Bourg-en-Bresse

34 cours de Verdun - 01000 Bourg-en-Bresse - 04 74 14 01 40

Madame Patricia PECHTIMALDJIAN - conciliatrice01@gmail.com

Permanences deux lundis par mois à la Maison de justice de Bourg-en-Bresse

34 cours de Verdun - 01000 Bourg-en-Bresse - 04 74 14 01 40

Médiateurs

Maître CHEVALIER-PIROUX Solène - contact@chevalierpiroux.fr

Avocat au barreau de Bourg-en-Bresse

Domaine d'intervention sociale

4 rue Crève coeur - 01000 BOURG EN BRESSE

04 74 23 37 11 - 06 77 16 16 27

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Ain (CIDFF Ain)

100, place Louis Blériot - 01000 BOURG EN BRESSE - 04 74 22 39 64 - cidff01@cidff01.fr

ADSEA – CARIC et MEDIATION FAMILIALE - caric.secretariat@sauvegarde01.fr

28 bis rue de Montholon - 01000 BOURG EN BRESSE 04 74 32 11 60

Action sociale départementale :

Un numéro unique le 30 01 (appel gratuit) pour vous orienter dans vos démarches

Action sociale communale : actionsociale@corveissiat.fr

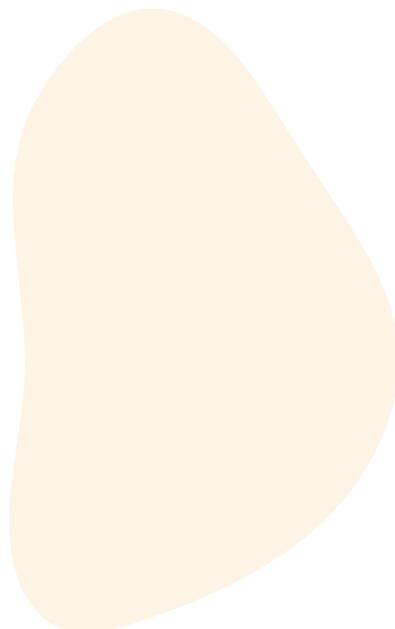
Correspondant de Presse : Christian MORANDAT - Le Progrès - 06 85 93 91 92



Bon à savoir

Les dates des Assemblées Générales :

- L'Asesme : samedi 20 janvier à 14h30 - SDF
- Arc en Ciel : mercredi 7 février à 18h
- L'Amicale des Donneurs de Sang : samedi 17 février à 10h
- L'Amicale des Sapeurs Pompiers : vendredi 15 mars à 19h30 - Caserne
- Judo : samedi 22 juin à 11h - SDF
- Les Randonneurs : jeudi 3 octobre - SDF



Pratique



La Mairie

Le secrétariat de Mairie :
Agnès BOUCHARD vous accueille du lundi au jeudi de
8h30 à 11h45 et le mardi de 16h30 à 18h30
04 74 50 70 54 – mairie@corveissiat.fr

Les élus

sont à votre écoute sans rendez-vous :

Lundi de 9h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 14h à 16h
et le samedi de 10h à 12h
sur rendez-vous uniquement

L'agence postale communale

Nathalie POINT est à votre service tous les matins, du
mardi au samedi, de 9 h à 11 h 45. 04 74 50 70 21

La bibliothèque

Angèle LE BON et ses bénévoles vous accueillent le
mardi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 11h30
bibliotheque@corveissiat.fr

Gestion des déchets

Le ramassage des ordures ménagères intervient tous
les mardis matin. Merci de sortir vos conteneurs dès le
lundi à partir de 19h et de les rentrer après le passage
des agents.

La déchèterie se situe sur la commune de Simandre
sur Suran aux dates suivantes

	Du 1 ^{er} juillet au 31 août	Du 1 ^{er} septembre au 30 juin
Lundi	7h - 13h	14h-18h
Mercredi	7h - 13h	14h-18h
Samedi	7h - 13h	8h-12h / 14h-18h

Commande de fuel

La Mairie commande du fuel deux fois par an. Profitez
d'un groupement pour vos propres besoins. Contactez
le secrétariat de Mairie.

